

Bruxelles est de moins en moins néerlandophone

■ Plus de 93 % des déclarations d'impôts se font en français. Même tendance en périphérie.

Faute de recensement linguistique à Bruxelles, la proportion exacte de francophones et de néerlandophones dans la capitale reste inconnue. Les résultats des élections donnent certes un indice intéressant: aux élections législatives de 2014, les listes flamandes à Bruxelles ont récolté un peu moins de 10 % des voix. Mais il s'agit là d'un indice imparfait: il faut par exemple y ajouter les voix récoltées par la liste unique (PTB-PVDA) dont une partie des électeurs sont néerlandophones. Et il faut également supposer que les électeurs francophones votent pour des listes francophones et que les électeurs néerlandophones votent pour des listes fran-

cophones, ce qui n'est pas nécessairement toujours le cas.

Mais il existe une autre façon de sonder l'usage des langues à Bruxelles. Comment? En se penchant sur la langue dans laquelle sont envoyés les avertissements-extraits de rôle aux personnes domiciliées dans les 19 communes.

Lentement mais sûrement

Et selon les chiffres que vient de communiquer le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), en réponse à une question parlementaire écrite, la part de déclarations d'impôts francophones augmente ces dernières années, lentement mais sûrement.

Pour l'exercice d'imposition 2015 (revenus de l'année 2014), 93,15 % (739 000) des 793 000 avertissements ont été envoyés en français. Ce pourcentage était de 92,52 % en 2010 et a augmenté régulièrement chaque année: 92,68 % en 2011; 92,78 % en 2012;

93,03 % en 2013; 93,11 % en 2014 et donc 93,15 % en 2015.

Egalement dans les communes à facilités

L'an dernier, seuls 6,85 % des contribuables bruxellois ont donc utilisé le néerlandais pour leur déclaration à l'impôt des personnes physiques.

A noter que dans la même réponse, le ministre nationaliste fournit ces mêmes données pour les six communes à facilités de la périphérie bruxelloise (Drogenbos, Crainhem, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse, Wemmel et Wezembeek-Oppeem). On y constate, là aussi, que la part des déclarations d'impôts faites en néerlandais a chuté, et de façon plus nette qu'en Région bruxelloise. En 2010, 70,36 % des avertissements avaient été envoyés en français. En 2015, on en était à 72,98 %. Soit, en cinq ans, une augmentation de près de 3 % de l'utilisation de la langue française.

L. G.

-2,62%

LES FLAMANDS DANS LA PÉRIPHÉRIE

Le nombre de déclarations d'impôts effectuées en néerlandais par les habitants des communes à facilités de la périphérie bruxelloise est passé de 29,64 % en 2010 à 27,02 % en 2015.